

La procédure d'appel : actualité réglementaire et jurisprudentielle

À distance

Programme de la formation

REF
MOD_2022037

LIEU
Webinaire

DATE et HEURE
05 juillet 2022
de 16h00 à 20h00

DUREE
4 heures

PUBLIC
Avocats et Conseils juridiques

PRE-REQUIS
La formation ne nécessite aucun pré-requis.

FORMATEUR(S)
· **Soraya AMRANI-MEKKI**
Professeure agrégée des facultés de droit, spécialiste de procédure civile et des modes amiables de résolution des différends
· **Emmanuelle VAJOU** *Avocate Associée Lexavoué et Directrice Lexavoué Formation*

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Décryptez une actualité réglementaire et jurisprudentielle florissante pour sécuriser vos procédures d'appel

DESCRIPTION / CONTENU

Abordez sereinement vos procédures d'appel en maîtrisant les conséquences des dernières évolutions réglementaires et jurisprudentielles sur :

- la déclaration d'appel et son annexe
- le dispositif des conclusions
- la computation des délais Magendie
- les incidents de mise en état
- la communication électronique
- Identifiez les points de vigilance et les bonnes pratiques pour muscler votre stratégie procédurale

Sécurisez vos dossiers grâce aux illustrations détaillant l'ensemble des hypothèses auxquelles vous pourriez être confronté

Repartez avec une vision synthétique et analytique de la jurisprudence de la 2ème chambre civile de la Cour de cassation

Bénéficiez de l'expertise complémentaire d'une **professeure agrégée de droit** et d'une **praticienne reconnue** en procédure civile

BONUS : accédez à un focus synthétique de l'actualité de la 1ère instance

METHODE PEDAGOGIQUE

Formation associant aspects théoriques et pratiques.

Cette formation vous permet de **valider 4 heures au titre de la formation continue** et est éligible à une **prise en charge par le FIF PL**.

Attestation de formation.

MOYENS ET SUPPORTS PEDAGOGIQUE

Cette formation a été conçue par une Professeure agrégée de droit et par une avocate associée Lexavoué, toutes deux spécialistes de la procédure civile.

Vous bénéficierez ainsi d'une **double expertise théorique et pratique**.

Transmission d'un support de cours.

MODALITES D'EVALUATION

Attestation de formation